



Problème de succession-héritage

Par **kazimir**, le **07/08/2010** à **20:59**

Bonjour,
est-ce qu'une petite-fille payant la taxe foncière de la maison de sa grand-mère depuis plusieurs années peut hériter de cette maison ?
La grand -mère est décédée depuis plusieurs années. Aucune succession n'a eu lieu.
Les différents enfants de cette grand-mère sont aussi décédés. Il reste aujourd'hui la génération des petits-enfants, des arrière petits enfants et arrière arrière petits enfants.
merci